

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lre}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévisse, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
4 — 1 — matin, Express-Poste.
10 — 28 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 51 — — Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 23 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans une correspondance particulière de
Saint-Petersbourg, datée du 7 juin :

« Diverses communications diplomatiques ont eu
lieu entre les cours de Russie et de Prusse sur l'affaire
des Principautés, et le résultat en a été que
les deux cours se sont trouvées parfaitement d'accord
sur cette question. La France et la Sardaigne
partagent également les vues de ces deux puissances,
et il n'est pas douteux que la solution définitive ne
soit conforme aux vœux réels des Principautés,
d'autant plus que l'Angleterre elle-même commence
à se séparer sous ce rapport de l'Autriche. Il est
probable que la Turquie elle-même consentira à
l'union des Principautés si on garantit suffisamment
sa souveraineté. Ici on considère comme certain
l'échec que subira la politique autrichienne dans
cette question. » (Constitutionnel.)

Nous lisons dans la Presse d'Orient du 3 juin :

« Nous apprenons que la Porte a expédié aux
deux caïmacans des instructions conformes aux ré-
solutions arrêtées dans la conférence de samedi
dernier. Il est à désirer que ces instructions aient
été rédigées en termes précis qui ne laissent aucune
prise aux interprétations des caïmacans.

« M. Lesourd, secrétaire de la mission française
dans les Principautés, est parti aujourd'hui pour
Bucharest à bord du *Ferdinando I^{er}*, de la compa-
gnie du Lloyd. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berne, 16 juin. — Les émigrés royalistes neu-
chatelois de toutes catégories, profitant du décret
du grand Conseil, rentrent par groupes nombreux
dans leurs foyers.

Londres, 16 juin. — Dans la séance de la cham-
bre des communes, un amendement ayant pour objet
d'abolir le serment des catholiques a été combattu
par lord Palmerston, et rejeté à la majorité de 373
voix contre 83.

Un amendement de sir J. Thesiger, relatif au

serment des Israélites, a été rejeté à la majorité de
341 voix contre 201.

Marseille, 16 juin. — Les arrivages s'élèvent à
90,000 hectolitres. Les blés fléchissent. La récolte
est belle sur tout le littoral de la Méditerranée. La
moisson est commencée en Algérie.

D'après les nouvelles de Constantinople du 7,
apportées par le Nil, les rapports entre M. Thou-
venel et Reschid-Pacha sont toujours excellents. Le
Vizir est toujours populaire. Une lettre compro-
mettante, écrite par Ferhad-Pacha à M. Rossler,
consul autrichien à Rotschok, a été saisie.

Les Circassiens élaborent un memorandum des-
tiné aux puissances; ce memorandum sera soumis
au congrès de Paris.

Marseille, 16 juin. — Des lettres d'Athènes du 9
assurent que le voyage de la reine de Grèce en Alle-
magne est décidé.

Le détroit de Chalcis sera bientôt livré à la navi-
gation. Le gouvernement patronne une société for-
mée pour exploiter les marbres de Paros.

On mande de Brousse à la Presse d'Orient que la
récolte de la soie sera moindre qu'on ne le pensait,
les mûriers ayant été atteints de l'oïdium.

Le même Journal prétend qu'une commission
française a été chargée d'examiner les anciens droits
de la France sur l'île de Karrack. — Havas

EXTÉRIEUR.

MONTENEGRO. — Nous apprenons que le prince
Danilo a renoncé au projet d'entrer en négocia-
tion avec la Porte. Le prince a fait dresser par son
aide-de-camp Bukovie, la carte des frontières, en
y comprenant, il est vrai, certaines parties de terri-
toires que le Montenegro ne possède pas de fait, et a
envoyé des exemplaires de cette carte à plusieurs
Cours européennes pour les prier de lui reconnai-
tre purement et simplement ces frontières. Si cette
nouvelle se confirmait, il pourrait en naître de
nouvelles complications, car il n'est pas probable
que la Porte admette jamais un pareil arrangement.
Le gouvernement russe a accordé une pension de

100 sequins à l'archimandrite du couvent d'Otrac
qui a quitté le Montenegro, l'année passée, après
que Danilo eut sequestré les biens du couvent. Le
prince sort rarement depuis son retour, et il ne pa-
rait en public qu'avec une forte escorte. — Havas.

ÉTATS-UNIS. — Une émeute d'un caractère sérieux
a éclaté le 1^{er} juin à Washington à l'occasion des
élections municipales. Une première dépêche du 1^{er}
juin, adressée au *Courier des Etats-Unis*, porte :

« Nos élections ont été ensanglantées aujourd'hui.
Le maire, ayant appris qu'une bande de sédition-
naires troublait la sécurité des votes, obtint du président
d'envoyer contre eux deux compagnies de marine.

« Les rebelles s'étaient emparés d'un pierrier; or-
dre leur fut donné de se disperser et sur leur refus la
force fut employée. Une lutte s'engagea dans laquelle
le pierrier fut repris et un marin tué. Aussitôt éclata
un échange très-vif de coups de feu, et quand l'on
put calculer les pertes de la journée, on compta
cinq ou six personnes tuées et le double de blessées,
la plupart spectateurs inoffensifs. »

Le même journal publie la seconde dépêche sui-
vante, du 2 :

« Une compagnie militaire du fort Henry est ve-
nue relayer les compagnies de marine. Des menaces
de destruction ont été faites contre la résidence du
maire et celle du capitaine de la marine, Ingler; en
conséquence, les familles de ces derniers se sont
mises en sûreté. Un fort détachement d'artillerie
défend l'abord des deux maisons. Actuellement l'é-
meute est passée et le calme est rendu à la ville. »

— Aux nouvelles des Etats-Unis que nous don-
nons aujourd'hui, nous ajoutons les suivantes, em-
pruntées à la correspondance particulière du *Times* :

« M. Reed, le nouveau ministre des Etats-Unis
en Chine, a reçu ses instructions et partira dans
une quinzaine de jours.

« De grandes réjouissances publiques ont eu lieu
à Costa-Rica, et le gouvernement a pris des mes-
ures pour renvoyer les filibustiers vaincus aux Etats-
Unis. Le président Mora a lancé une proclamation
annonçant la fin de la guerre et a conseillé l'inté-
grité et l'union parmi les alliés. On pense qu'un

FUUILLETON

UNE HISTOIRE DE BRIGANDS.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN ITALIE.

(Suite.)

J'étais si troublé de cette scène, j'avais tellement
conscience de la situation périlleuse où je me trouvais,
que je ne fis aucune tentative de résistance et que je me
laisai conduire sans demander où l'on me menait.

Que pouvais-je seul et sans armes, contre un brigand
armé jusqu'aux dents et capable de tous les crimes pour
exécuter ses desseins? Nous marchions avec tant de ra-
pidité à travers les sentiers étroits et ardu, que je n'a-
vais pas le temps de reprendre haleine, et plus d'une
fois je faillis perdre la respiration dans cette course ver-
tigineuse, où je me sentais comme emporté par une bête
féroce qui devait me dévorer.

Il fallait tantôt gravir les flancs escarpés de la monta-
gne et tantôt descendre; mon regard, en plongeant à
nos pieds, n'apercevait que des précipices, des rochers
et des bois.

— Avez-vous juré de me faire rendre l'âme, dis-je en-
fin à mon implacable guide.

— Il ne vous sera pas fait de mal, répondit le chef de
brigands, mais vous paierez une rançon de dix mille
piastres.

— Une rançon? répétai-je étonné et désolé de la

perspective inattendue qui m'était offerte. Dix mille
piastres, bon Dieu! et les médailles?

— Les médailles! répliqua-t-il en ricanant. Ce sont les
dix mille piastres que vous me compterez en belles es-
pèces sonnantes.

— Mais, mon cher monsieur, je n'ai pas, je n'ai ja-
mais eu dix mille piastres.

— Vous les aurez, *eccellenza*, vous les aurez dans
un délai de cinq jours, ou vous vous résignerez à rece-
voir un bon coup de poignard qui vous délivrera du far-
deau de la pauvreté.

— Transigeons; je puis vous donner, non pas dans
cinq jours, mais tout-à-l'heure, une somme de trois ou
quatre mille francs que j'avais prise pour acheter ces
maudites médailles.

— J'accepte volontiers la somme, sans préjudice des
dix mille piastres; l'argent n'est-il pas dans votre va-
lise?

— Oui, sans doute. Qui vous a dit que j'avais une va-
lise et que l'argent y était?

— Qui me l'a dit? moi, puisque la valise est déjà dans
mes mains.

— Ma valise! Et mon cheval? m'écriai-je désespéré.

— Nous vous rendrons le cheval quand vous aurez
payé votre rançon, car c'est une rosse qui ne vaut pas
ce qu'elle mange.

— Est-il possible! dis-je consterné.

Et Charles, ce jeune homme qui gardait le cheval et
la valise? Vous ne lui avez pas fait de mal? Où est-il?
Rassurez-moi sur son sort, au nom du ciel!

Soyez tout-à-fait rassuré. Vous le reverrez dans un
moment, et on vous le rendra en même temps que votre
cheval, dès que la rançon sera payée. N'est-ce pas votre
serviteur?

— Qui Charles? non; c'est mon ami, c'est un peintre
de l'école de Rome.

— Ah! ce n'est point un valet de chambre ou un pale-
frenier? En ce cas, il paiera aussi rançon, quelques
centaines de piastres pour mes hommes. Diab! un pein-
tre! on le tiendra quitte pour cinq cents écus romains!
C'est un garçon de fière mine. S'il voulait s'enrôler dans
ma bande, il y gagnerait plus qu'avec ses peintures.

— Vous êtes donc décidément un chef de brigands?
dis-je en poussant un profond soupir de décourage-
ment.

— En doutez-vous, *eccellenza*, Je suis, pour vous
servir, le fameux Paterno, qui tient le pays depuis Fro-
sinone jusqu'à Ferentino, et qui ne relève pas de l'au-
torité de notre saint père le pape.

— Il y avait avant vous d'autres chefs de bandes, De-
cesario, Fra Diavolo, Gasparone, qui n'ont pas eu, ce
me semble, une heureuse fin.

— Chacun son tour, *eccellenza*; ils sont morts à
l'heure où ils devaient mourir, mais ils n'ont pas de fils

traité a été conclu entre Costa-Rica et le Nicaragua pour la prompte reprise du commerce de transit.

» Le président Buchanan a nommé M. Joseph Wright, de l'Etat d'Indiana, ministre à Berlin; M. Henry Murpby, de New-York, à La Haye; M. William Thompson, consul à Southampton; M. Gabriel G. Fleurot, consul à Bordeaux.

» Une grande agitation règne parmi les Mormons, qui commettent une foule de violences. Brigham Young a expulsé tous les gentils. Le juge Stiles, marschall des Etats-Unis; et l'inspecteur général sont déjà partis avec leurs familles et un grand nombre d'émigrants. Les autres s'enfuyaient en toute hâte.»

AFRIQUE FRANÇAISE.

Nous reproduisons dans son entier l'article suivant du *Moniteur algérien*, dont le télégraphe ne nous avait apporté que quelques lignes.

Nous devons faire remarquer que la dépêche du gouverneur-général, annonçant la soumission de la confédération des Beni-Setka, est postérieure à cet article; mais nous ignorons si les Beni-Manguillet et les Beni-Yenni, présentés comme se préparant à la résistance, font partie de la confédération dont la dépêche officielle fait connaître la soumission.

Voici l'article du *Moniteur algérien*:

« Le rapide succès de nos armes au milieu des Beni-Raten a produit, comme on pouvait s'y attendre, une profonde sensation dans toute la Kabylie. En voyant vaincue et réduite à l'obéissance cette tribu qui passait, à juste raison, pour la plus énergique de la contrée, qui avait toujours opposé à notre influence la résistance la plus opiniâtre, plusieurs qui, comme nombre et comme situation topographique, n'avaient pas son importance, n'ont pas tardé à perdre courage et à comprendre enfin le danger qui les menaçait, si elles persistaient dans leurs hostilités. Aussi, sans attendre l'arrivée de nos colonnes sur leur territoire; se sont-elles empressées d'envoyer demander l'aman et d'accepter notre domination. Les Beni-Fraoucen, les Beni-Khelili, les Beni-bou-Chaïb, les Beni-Douela, les Beni-Mahmoud sont de ce nombre; leurs otages, comme ceux des Beni-Raten, ont été dirigés d'abord sur Tizi-Ouzou, et conduits de là à Alger.

» D'autres tribus, confiantes dans leurs forces et dans les obstacles que présentent leurs montagnes, n'ont pas encore fait d'ouvertures de soumission. Parmi elles, les Beni-Manguillet et les Beni-Yenni sont les plus rapprochées de nos camps. On les voit construire des retranchements partout où elles supposent que passeront nos troupes, et elles espèrent pouvoir ainsi arrêter notre élan et se soustraire à notre autorité. Le moment n'est pas éloigné où elles sentiront le poids de nos armes.

» En attendant, M. le maréchal a fait porter, le 28, la division Mac-Mahon à Aboudide, le point le plus élevé des Beni-Raten; la division Yusuf, deux jours après, à Souk-el-Arba, et toute son attention est fixée maintenant sur l'exécution rapide de la route qui doit relier au poste de Tizi-Ouzou, dans la vallée du Sebaou, l'établissement considérable qu'il se propose de fonder sur les montagnes

de la Kabylie, et qui est destiné à assurer désormais à la France la possession de notre glorieuse et récente conquête.

» C'est à Souk-el-Arba que s'élèvera cet établissement appelé déjà : FORT NAPOLÉON. Situé au centre des Beni-Raten, au nœud formé par les trois crêtes des Aït-Irdjen, Aït-Akerma et Aït-Oumalou, qui descendent vers la vallée du Sebaou et par celle des Aït-Agacha, qui se prolonge vers le Seb des Beni-Yaya, en traversant les Beni-Menguillet, il commandera directement la forte tribu au milieu de laquelle il sera construit, nous assurera l'entrée du pays, et occupera l'emplacement le plus favorable au rayonnement de notre influence, et le plus propre, par conséquent, à affermir notre domination.

» Dès que M. le maréchal eut fait choix de cette importante position, dont la fertilité des environs est entretenue par d'abondantes sources, MM. les officiers du génie, sous l'habile direction de M. le général de Chabaud-La-Tour, se mirent immédiatement à l'œuvre. Pendant que les uns étudiaient le tracé à donner au nouveau fort et préparaient tout ce qui est nécessaire aux grandes constructions à élever dans son enceinte, les autres exploraient le massif des Beni-Irdjen, fouillaient partout ses flancs abruptes et parvenaient, malgré les immenses accidents du sol, à y poser les jalons d'une route carrossable, qui rendra désormais facile l'accès des montagnes des Beni-Raten, regardées naguère comme inabordables. En accomplissant, dans l'espace de quarante-huit heures, les travaux préparatoires de cette route, hérissée de tant de difficultés, le génie a prouvé une fois de plus, sur cette terre d'Afrique convertie de ses ouvrages, qu'il n'est pas d'obstacles que ne puisse surmonter la science fécondée par le dévouement.

» A peine tracée, la route n'a pas tardé à être ouverte. Les troupes avaient été campées d'avance parallèlement à sa direction et placées à peu près au centre des travaux qu'elles devaient exécuter. La division Mac-Mahon était chargée de l'espace compris entre Souk-el-Arba et Aboudide, en se prolongeant à environ quatre kilomètres en avant de cette dernière position; la division Yusuf remplissait l'intervalle qui sépare Souk-el-Arba du col d'Azouza, extrémité méridionale des Aït-Irdjen; enfin, la division Renault s'étendait entre le col et les dernières pentes de la montagne du côté du Sebaou.

» On ne peut pas se figurer, si on ne l'a pas vu, avec quel entrain, dès que l'ordre en a été donné, ces travaux ont été entrepris. Aussi habiles à se servir de la pioche qu'à manier le fusil, nos soldats, qui comprennent toute l'importance de ce grand œuvre, y apportent, et c'est tout dire, la même ardeur et le même élan que sur le champ de bataille. Aussi, tels étaient déjà les progrès accomplis en deux jours, que M. le maréchal a pu se rendre, le 5 juin, de Souk-el-Arba à Sik-on-Meddour, sur les rives de Sebaou, en suivant la nouvelle route qui n'a pas moins de 20 kilomètres de développement.

» Avec de pareils moyens, on espère que cette voie de communication sera entièrement achevée à la fin de la semaine prochaine. A cette époque, les travaux du fort Napoléon seront déjà commencés, et les opérations militaires pourront suivre leur cours.»

Nous trouvons dans le *Moniteur de l'Armée* deux lettres contenant des renseignements nouveaux sur le résultat des dernières opérations en Kabylie :

« Souk-el-Arba, 7 juin 1857.

» Vous savez nos combats, nos succès, leurs conséquences. Nous voici dans la saison morte pour les nouvelles; c'est celle des travaux, qui se prolongeront une huitaine au moins. Dans quelques jours, nous aurons jeté ici les fondations du fort Napoléon, future capitale européenne de ces Beni-Raten, naguère les plus indomptables des Kabyles, à moins qu'après avoir parcouru la Kabylie entre le Djurdjura et le Sebaou, nous ne trouvions, au sebt des Beni-Yahia, une plus réelle capitale politique de ces contrées. Le fort que nous allons construire serait alors un poste surveillant la route militaire. La route commerciale entre Alger et Bougie suivrait Sebaou, pour remonter au col d'Akfadou, et les établissements de la montagne se relieraient à elle.

» En attendant, 6,000 hommes travaillent sans cesse à construire, de la plaine d'Aboudide, une route impériale, le vrai signe de la conquête, le meilleur moyen de la domination, route destinée à racheter les 900 mètres de différence de niveau qui nous séparent déjà de Sik-on-Meddour, notre point de départ.

» Les Beni-Raten étaient indépendants bien plus que les habitants des plateaux; aussi leurs montagnes présentent-elles les traces de longs travaux: les arbres y sont beaux et nombreux, les maisons solides et serrées.

» Cependant, à cette indépendance qui a maintenu chez eux une remarquable dignité extérieure, ne se joignait point la sécurité qui encourage le travail et permet de jouir. Tous les villages sont sur la défensive, et chaque maison, bâtie en assises de schiste et mortier de terre et couverte en tuiles, est tout juste un abri. Jamais une fleur ne l'égaie; jamais on n'y saisit la trace d'une préoccupation qui ne soit pas de guerre ou de vie matérielle. Chez les plus pauvres paysans de France, on trouve une gravure, une fleur plantée, une vigne ou un lierre devant la maison. Ici, la nature a semé de fleurs et de beaux arbres où s'entrelace souvent la vigne sauvage tous les vallons qui prennent naissance aux après crêtes des Beni-Raten. Mais ceux-ci paraissent ne rien comprendre à ces précieux dons. Quand, par hasard, ils ont une pensée de luxe, c'est à leur flissa (yatagan) qu'elle s'est appliquée. Combien quelques-unes de ces blanches maisons, que présentent nos plus modestes villages, récréeraient ici la vue!

» Le 26 mai, les Beni-Raten nous voyant employer chaque demi-journée à détruire un village, sans qu'ils pussent empêcher cette destruction ou la compenser autrement qu'en blessant quelques hommes, ont eu la sagesse de venir à résipiscence. M. le maréchal Randon, en punition de leurs fréquents méfaits, a exigé d'eux le paiement d'une forte contribution de guerre, et notre installation permanente dans le pays.

» Leurs voisins, les Fraoussen, qui prétendent être un peu Français, ont apporté solennellement hier soir une somme assez considérable dans des caisses d'artillerie que nous leur avons prêtées pour cet usage.

pour les venger; tandis que j'ai un fils, moi, mon bien-aimé Giacomo, qui a déjà tué deux carabiniers.

Cet entretien nous avait forcés de ralentir le pas, et Paterno, qui ne craignait plus que je lui échappasse, marchait à mes côtés, sans toutefois me quitter le bras.

Nous arrivâmes bientôt au campement de la bande de Paterno.

Les brigands, au nombre de quinze à vingt, étaient établis sur une petite plate-forte sablonneuse, soutenue par des roches noires et grisâtres, qui s'élançaient du fond de la vallée.

Le roc s'ouvrait en cavernes dans les parois de la montagne, et ces grottes naturelles servaient de retraite à ces hommes endurcis aux intempéries de l'air, aux fatigues et aux privations.

On ne pénétrait dans ces repaires que par des chemins secrets, que les brigands connaissaient seuls, et où la gendarmerie papale n'eût point osé se risquer, lors même qu'elle aurait eu un guide sûr.

Tous ces brigands ressemblaient à leur chef, de figure et de costume. Le fils de Paterno vint au-devant de son père. C'était un beau jeune homme de vingt ans, dont la physionomie avait, à la bien regarder, quelque chose de sinistre et de féroce.

— Et Lucia? demanda-t-il d'abord en s'approchant de Paterno.

— Lucia? répéta le chef de brigands, qui fronça le

sourcil, comme si la question de son fils renfermait un reproche: elle est restée auprès de sa mère malade.

— Il y a plusieurs jours que je ne l'ai vue, reprit tristement Giacomo. Me faudra-t-il attendre le jour de notre mariage pour la revoir?

— Tu la verras dès que tu auras tué un troisième carabinier.

— Soit! pour en tuer un, j'irai demain jusqu'aux portes de Rome.

Je cherchais des yeux le pauvre Charles V..., et, ne l'apercevant pas, je tremblais d'apprendre un malheur.

— Vous m'avez assuré, dis-je à Paterno, que mon ami était sain et sauf.

— Qu'avez-vous fait de l'autre Anglais? demanda Paterno à ses gens.

— J'avais belle envie de le faire rester en repos pour toujours, répondit Giacomo, car il se débattait comme un démoniaque, et il criait à se faire entendre dans le royaume de Naples!

— Bien! t'en a pris de ne pas le tuer, car ce n'est pas un domestique, comme nous le croyions; c'est un peintre de l'école de Rome.

— Un peintre! fit Giacomo. Je veux qu'il fasse mon portrait pour ma fiancée. On ne le tuera qu'après, si on doit le tuer.

— Pourquoi le tuer, quand il peut payer rançon? J'ai taxé déjà cette rançon à cinq cents écus romains, le por-

trait non compris.

— Mon portrait fait, j'éprouve une telle impatience de voir Lucia, que je pourrais tuer le peintre à la place d'un carabinier...

— Ne tuez personne, mes amis, je vous en conjure, interrompis-je, et commencez par me prouver que mon ami est encore vivant.

Il avait reconnu ma voix; on venait de lui enlever ses liens et son bâillon. Il sortit tout ému de la grotte où les brigands l'avaient déposé, garotté et bâillonné. Lui aussi avait craint pour mes jours autant que je craignais pour les siens.

— Dieu soit loué, vous voilà! me dit-il en m'embrassant avec effusion. J'avais entendu des cris et n'espérais plus vous revoir!

— Jusqu'à présent il n'y a pas grand mal, lui dis-je inquiet de sa pâleur et du bouleversement de ses traits. Doutez-vous maintenant de l'existence des brigands, et croyez-vous aux avis des carabiniers?

— Silence! on nous écoute, interrompit-il en se mettant à parler en anglais, afin de dérouter la curiosité des auditeurs. Etes-vous fou de parler de carabiniers devant des brigands?

— En effet, répondis-je, parlant aussi en anglais, « on ne parle pas de corde devant des pendus, » suivant le vieux proverbe. Mais enfin, nous voici prisonniers, et les médailles n'étaient que des amorces pour attirer dans

» Notre immense appareil militaire et la chute des Beni Raten effraient ces contrées. Néanmoins, les Yenni et les Menguillet refusent de se soumettre, et fortifient un village à deux kilomètres de la division Mac-Mahon; celle-ci attend avec impatience l'ordre de l'enlever. Mais le Maréchal veut d'abord se donner ici une base solide, en faisant et assurant sa route.

» Des corvées de mulets descendent tous les jours jusqu'à la plaine et en rapportent du vert et du bois.

» Le séjour de ces montagnes est très-sain, et l'armée n'a point de maladies. »

« Souk-el-Arba, 10 juin 1857.

» La grande confédération des Beni-Setka est venue faire sa soumission. Comme toutes les autres tribus, ils paieront un impôt qui a été proportionné à la richesse de chacune des fractions et à l'opposition plus ou moins acharnée qu'ils nous ont faite. Ils ont livré en otages les principaux de leurs villages, nominativement désignés par nous. Il y a donc lieu de penser que cette soumission est sérieuse et qu'elle sera durable. Tous les Kabyles commencent à comprendre que leurs intérêts les rapprochent de nous, et notre succès du 24 porte déjà ses fruits. Encore un ou deux combats, un ou deux jours de poudre, comme ils disent, et leur amour-propre satisfait s'humiliera, et il ne restera plus de l'indépendance kabyle que le souvenir. »

FAITS DIVERS.

Les journaux de Marseille nous font connaître aujourd'hui la triste issue des expériences par lesquelles M. Blancon (et non Blancourt) devait démontrer l'efficacité de son procédé de réduction de blé en farine sans mouture.

Voici ce que nous lisons dans le *Courrier de Marseille*, à la date du 10 juin :

« Nous avons le regret d'annoncer qu'au moment où notre ville attendait impatiemment les résultats d'une expérience décisive, qui devait avoir lieu ce matin à la Manutention militaire, on a appris le départ précipité de l'inventeur. »

— On lit dans l'*Athenæum* de Londres :

« Un vif intérêt est excité, en ce moment, par le projet d'une expédition qui doit se rendre du Chili au Rio-Negro, dans la Patagonie. L'objet de ce voyage est de rechercher si, au moyen de cette rivière, il serait possible d'établir une communication entre l'Océan Pacifique et l'Océan Atlantique, afin d'éviter le passage du cap Horn.

Le gouvernement du Chili a alloué une somme de 3,500 piastres pour les frais de l'expédition, avec la promesse d'y ajouter, si cela devenait nécessaire. L'expédition se composera de vingt hommes, sous la direction de M. Cox. »

— M. le général Tolleben a quitté Metz, samedi dernier, après y avoir passé dix ou douze jours. Le général laisse parmi nous les meilleures impressions; il a été avec tous affable et bon; il a montré autant de modestie que de savoir dans ses explorations scientifiques et militaires; il racontait les différents épisodes de la campagne de Crimée

avec une entière franchise et une parfaite liberté d'esprit; on n'a eu à constater aucune réserve politique ou diplomatique dans les conversations du général, qui, lui, n'en a rencontré nulle part non plus.

On cite un mot du général Tolleben que nous aimons à reproduire, parce qu'il est caractéristique et vrai. — Voyez, lui disait un officier supérieur de notre garnison, avec quelle confiance nous vous montrons nos travaux de défense; rentré chez vous rien ne vous empêchera-t-il d'en faire un plan fort approximativement exact. — Oui, reprit le général; mais ce pourquoi mon plan n'aurait pas de cote, c'est le courage indomptable, l'invincible valeur des soldats qui défendaient vos remparts au jour du siège.

CHRONIQUE LOCALE ET DE LOUEST.

Les journaux d'Angers nous affirmaient hier que M. Villemain, actuellement à Angers, et M. le C^{te} de Falloux, assisteraient aujourd'hui à la réunion fixée par la société d'Agriculture, Sciences-et-Arts d'Angers, afin de proclamer le résultat du concours de poésie dont le sujet était : le *Château d'Angers*. Cette double présence sera flatteuse pour le vainqueur, M. Coulon, et toute notre ville sera heureuse de voir le mérite de l'un de ses compatriotes reconnu et applaudi par deux littérateurs si distingués.

Lundi, M. P., épicier en notre ville, voyageait en voiture avec sa famille, sur la levée de la Loire.

Il avait fait une longue route quand il jugea à propos de faire manger l'avoine à son cheval. Malheureusement il ne détela pas, et les voyageurs restèrent sur leur siège pendant que le cheval mangeait. Tout à coup, effrayé peut-être par quelque bruit, l'animal s'est emporté, a renversé voiture et voyageurs : M^{me} P. a eu les deux cuisses cassées, les autres ont reçu de fortes contusions; et, par surcroît de malheur, un pauvre jeune homme, infirme depuis quatre mois, qui était sur la route, a été effrayé et en tombant s'est de nouveau cassé la cuisse.

M. de Las-Cases, qui s'était porté candidat pour l'arrondissement d'Angers en opposition à M. Dubois, vient de se désister de cette candidature, et de se présenter dans l'arrondissement de Beaupreau, en concurrence avec M. de Civrac, à qui le gouvernement a retiré son concours, à cause d'une circulaire répandue dans le pays par cet ancien député.

Une médaille d'honneur de 2^e classe, en argent, a été décernée par M. le Ministre de l'intérieur à M. Guérin, brigadier de gendarmerie à Montreuil-Bellay.

On lit dans l'*Union* :

« Deroièrement, un de nos amis se trouvait au milieu d'une exploitation rurale, et remarquait le magnifique état des chevaux. Le cultivateur se hâta de faire connaître sa recette. Après le labour, il ramasse soigneusement le chiendent, et au lieu de le brûler, il le lave et le mêle au foin qu'il donne

aux chevaux. En quinze jours, on s'aperçoit des effets de cette alimentation. L'essai est à la portée de tout le monde; c'est ce qui nous engage à signaler le fait. »

Par suite d'une décision ministérielle, à dater du 15 mai dernier, les prix à percevoir pour le transport des expéditions spécifiées ci-dessous seront fixés ainsi qu'il suit sur le chemin de fer de Tours à Nantes, sous réserve des exceptions prévues par le cahier des charges pour les paquets, colis ou excédants de bagages faisant partie d'envois pesant au delà de 50 kilogrammes, d'une même nature et d'une même personne à une même personne :

GRANDE VITESSE.

Prix de transport des paquets, colis et excédants de bagages pesant isolément moins de 50 kilogrammes (impôt compris) :

De 0 à 40 kilog. inclusivement, par tonne et par kilomètre..... 0 fr. 30 c.
Au-dessus de 40 kilogrammes, id.... 0 40

La perception s'effectuera :

De 0 à 5 kilog. inclusivement, par fraction indivisible de..... 5 kilog.

Au-dessus de 5 jusqu'à 10 kilog. inclusiv. par fraction indivisible de..... 10 kilog.

Au-dessus de 10 kilog., par fraction indivisible de..... 10 kilog.

Quelle que soit la distance parcourue, la taxe ne pourra être inférieure au minima ci-après :

Pour les expéditions de 50 kilog. et au-dessous..... 0 fr. 25 c.

Pour les expéditions au-dessus de 50 kilog..... 0 fr. 40 c.

(Frais de chargement et de déchargement compris).

Prix de transport des denrées et objets qui ne sont pas nommément énoncés dans le Tarif du cahier des charges et qui, sous le volume d'un mètre cube, ne pèsent pas 200 kilog. (impôt compris) :

Moitié en sus des prix fixés pour la grande vitesse.

PETITE VITESSE.

Prix de transport des paquets et colis pesant moins de 50 kilogrammes :

De 0 à 40 kilog. inclusivement, quelle que soit la classe ou la série à laquelle appartient les expéditions par tonne et par kilomètre 0 fr. 25 c., sans que la taxe pour une expédition de 40 kil. et au-dessous, puisse être supérieure à la taxe qu'aurait à supporter une expédition de même nature pesant plus de 40 kilog.

Au-dessus de 40 kilogrammes, tarif ordinaire de la petite vitesse.

La perception s'effectuera uniformément par fraction indivisible de 10 kilogrammes.

Quelle que soit la distance parcourue, la taxe ne pourra être inférieure aux minima ci-après :

Pour les expéditions de 50 kilog. et au-dessous..... 0 fr. 25 c.

Pour les expéditions au-dessus de 50 kilog..... 0 40 c.

(Frais de chargement et de déchargement compris).

Prix de transport des denrées et objets qui ne sont pas nommément énoncés dans le Tarif du ca-

le piège un trop passionné et trop crédule antiquaire.

— Dieu merci! on ne m'a pas volé mon album, et j'ai mis dessus une quantité d'esquisses intéressantes qui me serviront pour mes tableaux.

— Et moi, je retournerai à Rome, si j'y retourne, sans rapporter de notre expédition une seule médaille consulaire!

— Pas même une médaille impériale; mais le plus difficile, à présent, c'est de retourner à Rome. Ces coquins-là nous demandent une rançon.

— Oui la rançon d'un roi. A qui nous adresser pour avoir dix mille piastres?

— Au saint père, parbleu! Je ne suis pas mécontent, d'ailleurs, de les avoir rencontrés: ils ont une fière tournure, et je me promets bien, si on me laisse les mains libres, de faire entrer toute la bande dans mon album.

— Excellence! cria Paterno en riant d'un gros rire narquois, n'erez-vous encore que vous soyez des Anglais, de riches Anglais?

— Nous, des Anglais! reprit Charles, qui se remit à parler italien avec l'aisance et la pureté qu'il devait à un séjour de deux ans à Rome.

— Je vous jure, ajoutai-je en me reprochant d'avoir parlé anglais devant les brigands, je vous jure que nous sommes Français!

— Français, Anglais, ça se touche, dit Paterno, qui semblait sûr de son fait; moi, je vous tiens pour An-

glais, puisque vous êtes venus à cause des médailles. En tout cas, il faut vous occuper de votre rançon...

— Mais, mon cher monsieur le brigand, répartit Charles, vous nous traitez comme des banquiers, et nous n'avons pas mille piastres à nos ordres.

— Peu m'importe! c'est votre affaire, répliqua Paterno, qui alla se coucher sur une peau de mouton que ses gens avaient étendue à l'ombre. Vous avez cinq jours pour vous procurer dix mille cinq cents piastres.

— Cinq jours! s'écria Charles; donnez-nous cent ans pour avoir une pareille somme, et nous n'en serons pas plus avancés.

— Soit! dans cinq jours vous serez là-dessous! murmura Paterno en frappant le sol avec son talon ferré; cinq jours, heure pour heure.

— Il le fera comme il a dit, objectai-je en ne me gênant plus pour parler anglais avec Charles. Nous n'avons qu'à prendre un parti.

— Lequel? répondit le peintre, qui s'était mis à dessiner pour étouffer sa mauvaise humeur. Avez-vous à me proposer un parti de dix mille cinq cents piastres, je l'épouse les yeux fermés.

— Je vais écrire à l'ambassadeur de France, au directeur de l'école de Rome, à Monsignore Cassetani, à tout le monde enfin...

— Ecrivez, mon ami, écrivez au diable s'il peut nous tirer de ce mauvais pas; écrivez, moi je dessine.

Les brigands firent cercle autour de l'artiste, et lui offrirent autant de modèles qu'il voulut en esquisser. Il travailla de si belle ardeur, qu'on eût dit qu'il avait à remplir le programme d'un concours de l'Académie de France.

Quant à moi, je m'étais fait rendre une valise où l'argent ne se trouvait plus, mais qui contenait encore tout ce qu'il fallait pour écrire.

J'écrivis une dizaine de lettres, plus lamentables, plus suppliantes, plus éloquentes les unes que les autres.

J'aurais demandé les dix mille cinq cents piastres de notre rançon aux naïades du Tibre et aux tritons des marais Pontins.

Tout à coup les brigands se levèrent avec respect avec émotion, en se découvrant, et Giacomo s'élança tout joyeux au-devant de Lucia, qu'il avait aperçue.

Lucia avait les yeux rouges et le regard voilé; des larmes brillaient encore au bord de ses paupières.

Elle sourit en me voyant, et elle m'indiqua par un signe de tête que je n'étais pas étranger au motif qui la faisait venir dans la retraite des brigands.

Paterno, toujours nonchalamment couché par terre, témoigna par un geste de surprise et d'impatience qu'il n'approuvait pas la démarche de la jeune fille, qui affecta de détourner la vue avec dédain, après lui avoir lancé un coup-d'œil plein de colère.

(La suite au prochain numéro.)

hier des charges et qui, sous le volume d'un mètre cube, ne pèsent pas 200 kilogrammes :

Moitié en sus des prix fixés pour la petite vitesse.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berne, 17 juin. — Le Conseil fédéral après avoir reçu la nouvelle de la ratification du traité, a immédiatement expédié l'ordre à Neuchâtel d'exécuter l'amnistie stipulée. — Havas.

Avis aux propriétaires de chevaux.

Le *Liniment Boyer-Michel* d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible ; il guérit toujours et promptement les *boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc.* Dépôt : à Angers, chez MENIÈRE, ph. ; à Cholet, BONTEMPS, ph. (104)

Nous croyons rendre un véritable service à nos lecteurs en leur recommandant l'usage des **PLUMES-DUPRÉ**, nous nous servons de ces plumes et constatons leur supériorité sur toutes les autres.

Les perfectionnements obtenus par M. Dupré

tiennent à l'ingénieux système qu'il a trouvé pour diriger d'une manière égale, régulière et facile, l'écoulement de l'encre dont la plume est chargée. — Voir aux annonces.

BOURSE DU 16 JUIN.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 70.
4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 91 85

BOURSE DU 17 JUIN.

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 68 30
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 91 60.

P. GODET, propriétaire-gérant

Etude de M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

D'un contrat reçu par M^e Poynot, notaire à Montreuil-Bellay, soussigné, assisté de témoins, le 4 juin 1857, enregistré à Montreuil-Bellay le 11 juin suivant, f^o 14, r^o c^o 1 et 2, par M. Barbier, qui a reçu six francs pour tous droits,

Il appert : « Que M. Aristide-Gustave Chevallier, négociant, et M^{lle} Estelle-Henriette-Constance Guenyveau, négociante, demeurant l'un et l'autre au Puy-Notre-Dame, ont établi entre eux une société en nom collectif, pour l'exploitation en commun d'un fonds de commerce de rouennerie, mercerie et nouveautés, situé au Puy-Notre-Dame, en une maison appartenant à M. Dreux.

La raison sociale est Guenyveau et Chevallier.

M^{lle} Guenyveau et M. Chevallier ont l'un et l'autre la signature sociale mais ils ne pourront séparément, sous aucun prétexte, souscrire ou endosser aucun effet de commerce sous le nom de la société. M^{lle} Guenyveau sera spécialement chargée de l'achat et de la vente des marchandises, tous marchés faits par elle à ce sujet seront valables et obligeront la société. Le fonds social est de sept mille cinq cents francs, fournis par chacun des associés, pour moitié.

La durée de la société est fixée à cinq ans, à partir du premier avril mil huit cent cinquante-sept. »

Extrait par M^e POYNOT, notaire, soussigné, sur la minute de l'acte de société restée en sa possession.

(Signé) : POYNOT.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES.

Le samedi 20 juin 1857 à midi,

Il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, sur le quai de l'École de cavalerie, à Saumur, près les magasins à fourrages de la dite École, à la vente publique aux enchères de 6,800 kilogrammes de paille (environ 80 charretées).

On paiera strictement comptant, plus 5 p. %. (341)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le vendredi 19 juin 1857, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, chez le sieur Léon AUDOU, marchand, rue du Portail-Louis, à la vente publique aux enchères de son mobilier et de ses marchandises.

Il sera vendu :

Lits, armoires, tables, guéridons, chaises, glaces, comptoirs, épicerie et mercerie, bois de chauffage, fûts et bouteilles vides, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES.

Pour cause de LIQUIDATION

Et en vertu d'un jugement du Tribunal de commerce de Saumur.

D'une grande quantité

DE MARCHANDISES DE ROUENNERIE.

Formant le fonds de magasin de MM. HELAUDAIS père et fils, marchands à Saumur, rue de Bordeaux, n^o 36, où la vente aura lieu.

Le lundi 22 juin 1857, à midi, et jours suivants,

Par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur.

Désignation :

Draperie, indiennes, cotons de Rouen et de Cholet, flanelles, articles à pantalons de Laval et Roubaix, napolitaine, mérinos, stoffs, doubles, mouchoirs, châles, castorine, espagnolette, gilets, pantalons, blouses et chemises confectionnées, cravates et autres articles de blanc, comptoirs, rayons, quantité d'autres objets et effets mobiliers, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE JEAN REVELLIÈRE.

Les créanciers présumés de la faillite du sieur Jean Revellière, marchand de bœufs, au Voide, sont prévenus de nouveau, conformément à l'art. 493 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu le vendredi 26 juin prochain, à midi, en la Chambre du Conseil du Tribunal de Commerce.

Le Greffier du Tribunal,
E. CORNILLEAU.

MAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par M^{me} veuve Callouard,

A VENDRE OU À LOUER,

Pour la St-Jean prochaine.

S'adresser à M^{me} veuve de FOSLETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (236)

A VENDRE

Une CARRIOLE toute neuve.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER :

Une MAISON, rue des Payens, 3.

S'adresser à M. LECOY. (190)

A LOUER PRÉSENTMENT,

Une boutique, arrière-boutique et salon; chambres au 1^{er} et 2^e étage, rue de la Tonnelle, maison Sailland.

S'adresser à M. Cornilleau, charcutier, rue de la Tonnelle, même maison.

EXCELLENTE

IMPRIMERIE

À CÉDER

Pour cause de santé.

Très-bon matériel. Clientèle excellente. Journal désigné pour les annonces judiciaires. Brevets de lithographe et de libraire. Produit moyen, 4,000 fr.

Cet établissement se trouve situé sur une des grandes lignes de chemins de fer.

S'adresser à M. VATTIER, imprimeur à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine).

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Petit-Maure, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Douceur, durée, régularité et économie de temps.

PLUMES DUPRÉ

Dites PLUMES EXPÉDITIVES, BRÉVETÉES S. G. D. G.

40 Lignes sans reprendre d'encre.

Les PLUMES DUPRÉ, dont la bonté est incontestable, portent un régulateur mobile qui fait réservoir d'encre au-dessus du bec, en régularise l'écoulement qui s'effectue à la plus légère pression, facilite la correction de l'écriture, imprime à la plume une douce impulsion et en diffère l'usure.

PLUMES À POINTES COULANTES, BRÉVETÉES S. G. D. G.

20 Lignes sans reprendre d'encre.

La plume à pointe coulante doit son immense supériorité à la forme concave de son bec qui retient toujours près de la pointe la même quantité d'encre, dont l'écoulement a lieu jusqu'à la fin avec la plus grande égalité.

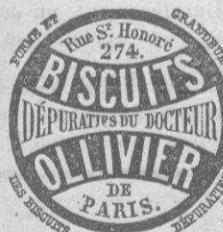
La grande supériorité des PLUMES DUPRÉ, sur toutes les plumes métalliques connues jusqu'à présent, c'est que même entre les mains d'écoliers elles ne s'usent que très-lentement et il est difficile de revenir aux autres systèmes quand une fois on a usé de celui-ci.

Prix des boîtes de 50 plumes expéditives... 1 fr.

Id., à pointes coulantes... 60 cent.

SE VENDENT AUSSI AU DÉTAIL.

Seul dépositaire, à Saumur, LECOTTIER, RELIEUR, rue du Petit-Maure, 12.



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICÉS DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N^o 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 40 fr., de 25, 3 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS : M. Ménière, pharmacien, place du Pilori ; — A SAUMUR : M. Brière, phar., M. Gauthier, phar. ; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar. (434)

HOTEL ET RESTAURANT DU COMMERCE,

Rue Montmartre, 124, à Paris,

TENU PAR ALEXANDRE MÉE.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1855 CONSERVATEUR DENTAIRE PRIX 2 fr. 50 le flacon. 1 fr. 50 le 1/2 fl.

EAU DE PHILIPPE
Cette Eau dentifrice hygiénique, approuvée par les Médecins et Dentistes, préserve des douleurs de dents, en arrête la carie, les nettoie; les blanchit, les conserve, fortifie les gencives, détruit la fétidité de l'haleine. Parfum délicieux. — Pharmacie PHILIPPE, rue Saint-Martin, 425, à Paris. (Déposé.)
Dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU, coiff-parf, rue d'Orléans.

R. DE SAINTONGE, MALADIES SECRÈTES
N^o 68. PARIS. GUÉRISON INFALLIBLE RADICALE.
Approuvé par la FACULTE de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS
Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les plus INVÉTÉRÉS
VADE-MECUM du D^r LEBEL. Prix : 2 fr. PRESERVATION, Lotion Iustrale. Prix : 4 fr. (5)
Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,